



La fondation Seed Capital Fribourg a été présentée hier, notamment par son président Patrick Zurkinden (debout). CHARLES ELLENA

Deux millions pour soutenir des projets innovants mais à risques

CAPITAL D'AMORÇAGE • Une nouvelle fondation financera des bonnes idées prometteuses commercialement. Mais il faut avoir du répondant.

GÉRARD TINGUELY

Un tremplin pour les entreprises innovantes et, à terme, une compétitivité durable pour le canton. C'est ainsi que Beat Vonlanthen, chef de l'Economie, a présenté hier les objectifs de la fondation Seed Capital Fribourg nouvellement créée. Dotée d'un capital de départ de deux millions de francs, auxquels pourront s'ajouter les apports de particuliers et d'entreprises, la fondation interviendra là où les risques

sont les plus importants.

C'est-à-dire quand l'idée d'un nouveau produit émerge et qu'il faut des moyens pour la recherche appliquée et le développement, avant de passer à la phase d'industrialisation. C'est une étape qui n'intéresse pas encore trop les banques prêteuses et frileuses.

Selon Patrick Zurkinden, président de la nouvelle fondation, l'Etat et les Hautes Ecoles sont aussi bien représentés que la fi-

nance et l'économie, en vertu du modèle d'équilibre qui fait la fierté des Fribourgeois. Celui qui préside aussi depuis plusieurs années Capital Risk Fribourg (CRF) sait d'expérience qu'un projet dit innovant peut avoir une fin malheureuse. Ainsi, sur les 14 projets soutenus par CRF – 160 nouveaux emplois générés au total – cinq ont fini en eau de boudin.

Du flop au phénoménal

Pas de raison qu'il en aille autrement avec les demandes de capital d'amorçage (seed capital) qui parviendront à la fondation. Son secrétaire exécutif Stéphane Velan résume: «Nous sommes dans une niche où ça peut aller du flop total au succès phénoménal». Pour avoir droit aux 200 000 francs maximum prêtés sans intérêt par projet, il faut que celui-ci soit innovant, à forte valeur ajoutée et présente un potentiel commercial élevé. Son auteur doit aussi démontrer sa vocation entrepreneuriale, qui sera au besoin soutenue par les institutions existantes (FriUP, Platinn, CTI start-up).

En priorité réservée à des initiatives lo-

cales, la fondation ne crachera bien sûr pas sur un projet venu de l'extérieur, si l'implantation est prévue dans le canton. Et une PME bien établie, qui a une nouvelle idée à développer, n'en sera pas exclue d'emblée. Elle pourrait même profiter d'une synergie entre seed capital et capital risque (CRF).

Un stop est possible

La démarche la plus simple, pour tout porteur de projet, c'est de s'inscrire en ligne (www.seedcapital-fr.ch) et de remplir le questionnaire soumis par le secrétariat exécutif. Celui-ci, après un premier filtrage,

approfondira et préparera le dossier du projet pour le comité de la fondation. Si la décision est favorable, si le contrat de financement est signé, cela ne signifie pas que tout est gagné pour le requérant. «Un projet peut être stoppé à tout moment s'il n'est pas viable techniquement ou commercialement», assure Stéphane Velan (Innobridge).

Le «seed capital» fait partie des mesures à long terme du plan de relance du canton, destinées à renforcer sa compétitivité. Dix millions au total ont été débloqués, entre autres pour le soutien à l'innovation et le développement du réseau à fibre optique. I